

NOS ENGAGEMENTS POUR LA RENAISSANCE AOÛT 2020

Face à la crise du COVID-19, l'État a demandé aux entreprises de s'arrêter. Pour de bonnes raisons. Il était légitime qu'il les aide à repartir en mettant en œuvre des dispositifs de soutiens massifs qui ont montré leur efficacité.

Mais l'État ne peut pas tout. On se souvient de John Kennedy en janvier 1961 appelant ses compatriotes à ne pas se demander ce que le pays pouvait faire pour eux mais ce qu'ils pouvaient faire pour leur pays.

C'est cette démarche qui nous anime aujourd'hui. Les entreprises ont montré qu'elles savaient s'engager. Elles l'ont prouvé avant la crise, pendant la crise. Elles le feront après la crise. C'est la condition de leur renaissance.

La contribution de tous à l'intérêt général est plus que jamais indispensable. Les entreprises y contribuent par leur action quotidienne mais aussi par des engagements réalistes et pragmatiques qu'elles sont capables de prendre.

A sa place et dans son rôle, le MEDEF, conformément à sa raison d'être d'agir pour une croissance responsable, entend contribuer à la renaissance des entreprises de France.

Ainsi, **il s'engage à...**

... **inciter** les entreprises à recruter autant d'alternants en 2020 qu'en 2019 ;

... **aider** les entreprises à devenir plus inclusives par l'égalité des chances et l'intégration des personnes en situation de handicap ;

... **contribuer** au renforcement de la place des femmes dans l'entreprise ;

... **déployer** le *French Business Climate Pledge* en demandant aux 100 signataires de recruter chacun 10 nouvelles entreprises ;

... **accompagner** la transition numérique des TPE-PME en proposant aux chefs d'entreprises des outils permettant d'anticiper ces transitions ;

... **contribuer à** la restauration de la souveraineté économique française et européenne.

Faire de l'emploi des jeunes une priorité pour la relance : autant d'alternants à la fin de l'année qu'en 2019

La relance et la transformation économiques du pays dépendent du vivier de compétences dont les entreprises ont et auront besoin pour redémarrer.

Donner des perspectives à la société française, ne pas sacrifier la jeunesse et préserver nos futurs relais de croissance sont une nécessité.

Au-delà des signaux positifs, qui consolident la confiance envers les entreprises, agir pour l'emploi des jeunes contribue à renforcer la cohésion sociale et intergénérationnelle et rappelle le rôle des entreprises dans les dynamiques d'ascension sociale, parce qu'elles développent et reconnaissent les compétences des jeunes qu'elles recrutent tout au long de leur parcours professionnel.

L'objectif est de faire connaître aux entreprises les dispositifs de soutien au recrutement d'alternants (apprentis et contrats de professionnalisation) en mobilisant l'ensemble du réseau MEDEF...

...en lançant une campagne de communication en direction des entreprises montrant tous les bénéfices de la prime à l'embauche d'un alternant.

...en impulsant, encourageant et valorisant les initiatives de ses adhérents en faveur de l'emploi des jeunes sous toutes ses formes.

Aider les entreprises à devenir plus inclusives par l'égalité des chances et l'intégration des personnes en situation de handicap

Faire de l'égalité des chances une priorité en accompagnant les entreprises dans la formation de leurs équipes à l'inclusion et la non-discrimination.

Nul ne conteste que l'égalité des chances soit une exigence pour la cohésion sociale mais aussi un enjeu de performance pour l'entreprise.

L'objectif est d'aider les entreprises dans l'élaboration de leurs politiques de ressources humaines et managériales en lien avec l'égalité des chances pour les rendre plus inclusives et par conséquent plus performantes.

...en leur fournissant des outils pratiques et pédagogiques afin de les accompagner :

- dans le cadre de la mise en place de leurs politiques RH et managériales ;
- dans la mise en place d'objectifs ambitieux sur ce sujet.

...en les incitant toutes à se saisir de cet enjeu par le déploiement de baromètres internes de perception du climat d'égalité des chances.

Inciter les entreprises à promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap

Plus de cent entreprises ont déjà signé le « Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie économique ». Ce Manifeste vise à développer et pérenniser le lien entre les élèves handicapés et les entreprises (depuis le stage de 3^e jusqu'à la voie de l'alternance), à sensibiliser au handicap les collaborateurs de l'entreprise, à développer une culture managériale de la diversité, à s'engager sur des achats responsables et à créer des passerelles avec les Etablissements et Services d'Aides par le Travail et les entreprises adaptées.

Le MEDEF s'engage à faire connaître ce Manifeste afin d'inciter le plus d'entreprises possible à le signer et à l'appliquer avec pour objectif de multiplier par 10 le nombre de signataires d'ici 2021.

Contribuer au renforcement de la place des femmes dans l'entreprise

...en les sensibilisant et en les accompagnant dans la mise en place d'objectifs liés à l'égalité femmes/hommes au sein des instances de direction

Les femmes sont encore sous-représentées au sein des instances de direction malgré les évolutions législatives et réglementaires prises depuis quelques années et l'inégalité professionnelle (rémunérations, promotions, augmentations) entre les hommes et les femmes, si elle tend à se réduire, demeure.

Ainsi, en complément de l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de l'index égalité salariale, le MEDEF s'engage en faveur de la mixité au sein des instances dirigeantes et ainsi à inciter les entreprises de plus de 250 salariés à :

...réaliser un état des lieux de la mixité au sein de leurs effectifs et particulièrement de leurs management et instances de direction,

...déterminer d'ici 3 ans des objectifs en matière de mixité en fonction, notamment, de la composition actuelle de leur comex/codir, du vivier de talents disponible et du rythme de « turnover » ;

... élaborer un plan d'action et à réaliser des points annuels sur le sujet ;

...leur fournir des outils pratiques et pédagogiques de diagnostics, d'évaluation, d'identification des talents, et de suivi d'objectifs.

Poursuivre et développer le *French Business Climate Pledge*.

Les entreprises signataires du *French Business Climate Pledge* publié à La REF 2019 poursuivent leur engagement et mobilisent chacune 10 entreprises pour passer de 100 à 1000 signataires lors de la prochaine REF.

Les conséquences économiques de la crise sanitaire n'ont pas conduit les entreprises à renoncer à leurs engagements et leurs investissements pour réduire leur empreinte carbone, bien au contraire. En mettant davantage en lumière la nécessité d'aller vers une croissance plus responsable, le MEDEF contribue à fédérer les entreprises autour de l'exigence d'une transition écologique compatible avec le développement économique.

Pour la période 2020-2023, 100 entreprises signataires s'étaient engagées lors de la REF 2019 à investir 73 milliards d'euros (investissements industriels et de R&D dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le déploiement d'autres technologies bas carbone, et de pratiques agricoles durables).

Cette année, non seulement, elles maintiennent cet engagement mais elles vont faire œuvre de prosélytisme en recrutant chacune 10 entreprises à rejoindre ce mouvement. Avant la prochaine REF en 2021, ce sont 1 000 entreprises qui participeront au *French Business Climate Pledge*.

Accompagner la transition numérique des entreprises dans la double dimension « culture d'entreprise » et « adaptation des compétences » en déployant auprès des chefs d'entreprises une boîte à outils adaptée à leur maturité numérique.

La digitalisation de la société a entraîné une métamorphose de l'entreprise, des process comme des métiers et des compétences. L'émergence des technologies de l'Intelligence artificielle constitue aujourd'hui une étape supplémentaire dans l'appropriation des outils de cette transformation et une opportunité de croissance responsable, de compétitivité dont les entreprises doivent se saisir.

La crise du COVID a montré (entre autres) combien la dépendance technologique pouvait être préjudiciable à l'économie d'un pays. Il est donc stratégique que la France ne prenne pas de retard et forme ses chefs d'entreprise aux enjeux et aux usages du numérique et en particulier de l'intelligence artificielle.

Le MEDEF prend l'engagement de se faire le relais du programme « *Objectif IA* » en le promouvant auprès de ses adhérents, des dirigeants d'entreprise et de leurs salariés.

En parallèle, le MEDEF déploiera des méthodologies d'accompagnement des PME (issues du programme signé avec le ministère du Travail), permettant aux entreprises de tenir compte des enjeux RH et éthiques lors de l'intégration des technologies IA. Il s'agira également de communiquer sur les nouveaux métiers qui s'offrent aux salariés et sur les compétences associées qu'ils vont devoir acquérir.

Contribuer à la restauration d'une souveraineté économique compétitive de la France et de l'Europe dans une économie mondiale ouverte et « bas carbone ».

...En incitant avec les filières stratégiques concernées, à des relocalisations sélectives d'activités et de technologies en France et en Europe ;

...En soutenant les alliances industrielles européennes indispensables au maintien d'un leadership technologique sur le plan mondial.

La crise du COVID a mis en exergue la dépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis de pays extra-européens dans certains secteurs sensibles tels que la santé.

La compétitivité de l'économie française et européenne doit être soutenue dans un contexte de tensions économiques internationales, de montée des protectionnismes et de rivalités accrues entre les nations.

Pour se réappropriier le contrôle de certaines chaînes de valeur stratégiques, les Etats européens sont conduits à repenser leurs politiques industrielles dans une logique d'indépendance et d'autonomie. Ceci est également valable pour les métiers de services.

Pour continuer à jouer un rôle leader sur la scène mondiale dans des secteurs et technologies d'avenir face à des concurrents étrangers, la France et l'Europe doivent favoriser le développement d'entreprises et de filières compétitives.

Ainsi, le MEDEF entend peser sur la mise en œuvre d'une politique de relocalisation sélective de chaînes de valeur, conditionnée par la mise en place d'un cadre fiscal, réglementaire et territorial compétitif et s'appuyant sur plusieurs cercles géographiques (national, européen et international). Il entend contribuer à positionner les entreprises françaises dans la stratégie européenne d'alliances industrielles. Il s'engage à accompagner les entreprises françaises pour bénéficier des lignes budgétaires du plan de relance européen destinées à renforcer l'autonomie stratégique de chaînes de valeurs et technologies clés.